



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E13510

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2026

ÉDITÉ LE

15/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 21/05/2025
940 875

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 1975B00026

Siret : 302 068 382 00050

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 43927D

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA F71160H1259001/2 106230

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA F71160H4051001/2 106227

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - POITOU CHARENTES

Sigle : EES - PC

3 RUE DES ENTREPRENEURS

ZONE REPUBLIQUE I

86000 POITIERS

Téléphone : 05 49 38 42 02

Fax :

Portable :

Site Internet : <https://www.eiffageenergie>

E-mail : celine.lesven@eiffage.com

Responsabilité légale :

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE (775 673 031) / FALALA
BENOÎT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 417

Tranche de classification : EFF6A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5272	Exploitation d'installation de chauffage et de rafraîchissement avec obligation de résultat dans tout type de bâtiment ou industrie supérieur à 1000 m2 Mention RGE	03/12/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	21/01/2025
5913 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 500 kVA (Technicité supérieure)	11/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/12/2025
o Ventilation mécanique	21/01/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	11/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.